

JAHRBUCH FÜR GESCHICHTE

VON STAAT, WIRTSCHAFT UND GESELLSCHAFT

LATEINAMERIKAS

Begründet von

RICHARD KONETZKE (t) und HERMANN KELLENBENZ (f)

Herausgegeben von

GÜNTER KAHLE,
HORST PIETSCHMANN und HANS POHL

BAND 30

Sonderdruck

im Buchhandel nicht erhältlich



1993

BÓHLAU VERLAG KÓLN WEIMAR WIEN

La philanthropie abolitionniste chez Alexandre de Humboldt: dialectique de l'idéalisme et du réalisme

Par Jean Pierre Tardieu

Charles Minguet, étudiant les réactions d'Alexandre de Humboldt face à l'esclavage des Noirs en Amérique latine, souligne que, pour le célèbre voyageur, la présence des Noirs dans le Nouveau Monde posait «le problème du rapport des forces entre deux races ou classes antagonistes»¹. Les événements survenus dans l'île de Saint-Domingue avaient été particulièrement inquiétants. Minguet note chez le savant allemand à la recherche d'une solution une «croyance quelque peu candide en la toute-puissance des lois» qui «rejoint le courant rationaliste du XVIII^e siècle»². Comment se manifeste cette candeur? Quelles sont les limites de la philanthropie du baron dans le domaine de l'esclavage?

De fin novembre 1799 à la fin avril 1804, Humboldt, accompagné d'Aimé Bonpland, visite le Vénézuéla, Cuba, la Nouvelle-Grenade (Colombie), l'Equateur, le Pérou, la Nouvelle-Espagne (le Mexique), puis effectue un nouveau séjour à Cuba avant de se diriger vers les États-Unis.

Au moment de leur départ d'Europe, le mouvement abolitionniste s'était déjà amplement manifesté. Né parmi les Quakers de Pennsylvanie en 1774, il avait gagné l'Angleterre en 1780, où William Wilberforce s'était attaché au sort des esclaves.

¹ *Alexandre de Humboldt. historien et géographe de l'Amérique espagnole, 1799-1804* (Paris 1969).

² *Ibidem*, p. 537

En France, l'abolitionnisme se réfère à la condamnation par les philosophes du XVIII^e siècle des excès de l'esclavage, même si leur engagement avait eu ses limites. Mais le décret abolissant l'esclavage ne fut voté que le 16 pluviôse an II (4 février 1794) par la Convention. Espoir d'ailleurs éphémère: pendant le séjour de Humboldt outre Atlantique, Bonaparte rétablit l'esclavage par la loi du 30 floréal an X (20 mai 1802). C'est donc dans ce contexte que le voyageur notera ses impressions sur le commerce et le sort des Noirs, reprises dans *Relations historiques du voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent* (1814-1825), puis dans *Essai politique sur l'île de Cuba* (1826)³.

Son aversion face à l'esclavage, à l'en croire, est cependant moins à mettre au compte de son expérience américaine que de sa conviction intime:

«J'ai observé l'état des noirs dans des pays où les lois, la religion et les habitudes nationales tendent à adoucir leur sort; et cependant j'ai conservé, en quittant l'Amérique, cette même horreur de l'esclavage que j'en avais conçue en Europe»⁴.

Somme toute, ce ne serait pas tant la condition des Noirs aux Amériques espagnoles qui serait condamnable aux yeux du voyageur que le principe même de l'esclavage. Quels sont les tenants et les aboutissants d'une telle attitude?

I LA VISION PERSONNELLE DE HUMBOLDT

Humboldt assure le lecteur que tout ce qu'il dira au sujet des Noirs est le fruit de ses observations personnelles. Sont-elles pour autant impartiales?

1 HUMBOLDT, VICTIME DU CONDITIONNEMENT SOCIOLOGIQUE

Comment l'observateur scientifique dépeint-il les gens d'origine africaine? Je ne reviendrai pas sur la description de la vie quotidienne

³ Dans cette courte étude, je m'appuierai sur le choix de textes présenté par Charles Minguet sous le titre de *Voyages dans l'Amérique Equinoxiale*, 2ts. (Paris 1980). Dans cette édition, Charles Minguet a en effet publié les analyses de Humboldt sur l'esclavage des Noirs. Le chapitre 4 du 2nd tome reprend en particulier celles présentées dans *YEssai politique sur l'île de Cuba* (Paris 1826), t. 1.

⁴ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 2, p. 58.

de l'esclave. Charles Minguet a montré la répulsion du savant pour la cruauté de certains maîtres, comme le planteur de Cariaco qui n'hésita pas à faire périr six de ses Noirs.

Pourtant, méthode assez surprenante, il lui arrive de tirer des conclusions pour le moins hâtives de faits anecdotiques. L'épisode du Zambo⁵ de Cumaná est édifiant à cet égard. Le 27 octobre 1799, veille d'une éclipse lunaire, Humboldt et Bonpland décidèrent d'aller observer la pleine mer au bord du golfe. Ils furent alors agressés par «un homme d'une taille élevée, de la couleur des zambos et nu jusqu'à la ceinture». Bonpland ne put éviter le choc d'une massue assénée par le Zambo. Remis sur pied grâce à l'aide de son ami, il se langa avec lui à la poursuite du malfaiteur. Ce dernier détala aussitôt. Humboldt explique cette fuite «soit par une lâcheté assez commune dans cette caste, soit parce qu'il aperçut de loin quelques hommes sur la plage»⁶.

Le premier élément de cette double hypothèse n'est guère convaincant. Après un séjour de quelques semaines dans cette région du Venezuela, comment l'auteur pouvait-il caractériser ainsi les membres de cette «caste»?⁷ Ses rapports avec les Zambos furent forcément distants. Humboldt se fit donc l'écho de l'opinion créole qui n'était certes pas des plus objectives. Depuis les débuts de la colonisation, les Espagnols avaient mal accepté la miscégénéation des Noirs et des Indiennes⁸. Les rapports et les relations de l'époque sont édifiants à cet égard. Vers 1576, Juan López de Yelasco écrivait que c'était «les pires gens et les plus viles qu'il y a en ees régions»⁹.

L'administration centrale elle-même, ajoutant foi aux rumeurs en provenance des Indes, s'inquiétait du comportement de ees êtres, ainsi que des Métis et des Mulâtres¹⁰.

⁵ Le Zambo est un métis de Noir et d'Indienne. Il apparaît aux Amériques dès le début de la colonisation.

⁶ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 1, p. 59.

⁷ L'administration espagnole avait divisé la population en «castas» selon la couleur de la peau et les croisements.

⁸ V. en particulier ce que j'en ai dit dans «Le Mariage des Noirs et des Indiens au Pérou des XVI^e et XVII^e siècles. Craintes et réalités»: *L'Indien et le Noir dans la mentalité coloniale hispano-américaine*, Actes du Colloque organisé par le C.I.A.E.C., Sorbonne Nouvelle-Paris III, 28 février-1^{er} mars 1986, publié dans *Les Langues néo-latines*, 261, II (1987), pp. 183-198.

⁹ *Geografía y descripción de las Indias*, ed. Marcos Jiménez de la Espada, Biblioteca de Autores Españoles, t. CCXLVIII (Madrid 1975), p. 22.

¹⁰ V. Tardieu, «Le Mariage des Noirs et des Indiens», pp. 189 ss.

Passons à un autre exemple. Lors d'une de ses haltes chez des propriétaires terriens, le baron eut l'occasion d'assister à des danses d'esclaves dont il fit le commentaire suivant:

«C'était la nuit d'un dimanche, et les esclaves dansaient au son bruyant et monotone de la guitare. Les peuples d'Afrique, de race noire, ont dans leur caractère un fond inépuisable de mouvement et de gaieté. Après avoir été livré à des travaux pénibles pendant la semaine, l'esclave, les jours de fête, préfère encore la musique et la danse à un sommeil prolongé. Gardons-nous de blâmer ce mélange d'insouciance et de légèreté, qui adoucit les maux d'une vie pleine de privations et de douleurs!»¹¹

Faut-il s'attarder sur l'incapacité de Humboldt à apprécier le rythme «bruyant et monotone» de la guitare entre les mains des esclaves? La réaction du voyageur rejoint celles maintes fois exprimées auparavant¹². Rappelons le jugement d'un autre voyageur, latino-américain celui-là, qui traversa le continent de Buenos Aires à Lima. Dans sa relation publiée en 1773, sous le pseudonyme de Concolorcorvo, l'auteur qualifie le chant des Noirs d' «hurlement». Quant aux sons obtenus à partir d'une mâchoire d'âne, ils sont «si assommants et si désagréables, qu'ils poussent à se boucher les oreilles»¹³. Mais la n'est pas le plus grave: l'apprentissage de l'oreille à des rythmes étrangers est aussi question de temps.

La conception de la psychologie africaine qui apparaît dans ce jugement se fonde sur les lieux communs répandus à cette époque, et encore vivaces de nos jours. Ils tiennent d'une profonde méconnaissance des civilisations africaines et en particulier de la valeur de la danse. Au début du XIX^e siècle, on était loin d'avoir découvert son sens profond. On commence à peine de nos jours à connaître tous ses aspects, son symbolisme, sa relation avec le sacré, son aspect cathartique.

La condescendance paternaliste dont Humboldt fait montre dans ce passage est donc normale. Mais lorsqu'il emploie l'expression «mélange d'insouciance et de légèreté» pour qualifier l'attitude des

¹¹ Minguet (ed.), *Voyages*, 1.1, p. 47.

¹² V. ce que je dis de la musique et des danses des Noirs dans *L'Eglise et les Noirs au Pérou (XVI^e-XVII^e siècles)*, thèse de Doctorat d'Etat (Univ. de Bordeaux III, 1987).

¹³ Calixto Bustamante, *El Lazarillo de ciegos caminantes desde Buenos Aires hasta Lima con sus itinerarios. Sacado de las memorias que hizo Don Alonso Carrió de la Vandera en este dilatado viaje, y Comisión que tuvo de la Corte para el arreglo de Correos. Por Don Calixto Bustamante Carlos Inca, alias Concolorcorvo, Natural del Guzco, que acompañó al referido comisionado en dicho Viaje, y escribió sus Extractos* (Gijón 1779), p. 269.

Noirs, que penser de sa faculté de discernement en la matière? L'auteur est incapable de décglor la portée de ees réunions nocturnes où les Noirs se retrouvaient entre eux, dans un monde où enfin n'intervenait plus le maître, où la danse, loin d'être un simple défoulement insouciant, leur permettait de retrouver la liberté, la tradition, toute une identité niée par l'esclavage.

La réaction de Humboldt trahit celle des maîtres soucieux de la rentabilité de leurs Noirs compromise par le manque de sommeil. Trop rapide dans ses observations et surtout trop attentif au discours des créoles, au monde desquels il appartient par sa culture, le baron est donc ici d'une partialité manifeste.

Extrêmement méticuleux dans ses annotations scientifiques et statistiques, Humboldt se laisse entraîner à l'occasion par l'aspect romanesque d'une situation. Cette tendance, si elle ne donne jamais dans l'affabulation, frise l'exotisme tant apprécié par le lecteur de l'époque. L'oeuvre est ainsi émaillée d'épisodes comme celui des marrons de Carthagène.

Après avoir échappé à l'agression du Zambo de Cumaná, Humboldt risque de nouveau sa vie en avril 1801, et toujours pour observer une éclipse de lune, près de Carthagène des Indes:

«Mais à peine étais-je descendu avec mes compagnons que nous entendimes un bruit de chaînes; et des négres 'cimarones', extrêmement forts, échappés de la prison de Carthagène, se précipitèrent hors du buisson, des haches à la main et courant sur nous, probablement dans l'intention de s'emparer de notre bateau, car ils nous avaient vus sans défense. Nous primes immédiatement la fuite vers la mer, mais à peine eûmes-nous le temps d'embarquer et de quitter la cote»¹⁴.

Le suspens est bien étudié: la perception auditive, déjà surprenante en elle-même, précède la perception visuelle. L'attaque des marrons, si elle ne laisse pas le temps à la réflexion, permet du moins de noter l'aspect physique des assaillants: ce sont des marrons «extrêmement forts». Une fois leur origine connue, le danger encouru apparaît encore plus grand!

Humboldt n'aurait-il pas été conditionné par l'image traditionnelle du négre fugitif en des lieux où le marronnage était une menace séculaire pour la société coloniale? Ce grossissement est-il l'effet de

¹⁴ Minguet (ed.), *Voyages*, I.1, p. 171.

l'élaboration littéraire ou de la peur obsessionnelle des créoles, véritable prisme déformant?¹⁵

En somme, notre baron l'a échappé belle. On ne s'étonnera donc pas de l'absence dans la *Relation historique* d'une approche objective du marronnage, phénomène pourtant d'une grande ampleur en Nouvelle-Grenade.

Les Noirs, remarque Humboldt, ne laissent pas insensible l'élément féminin autochtone, d'où le grand nombre de Zambos en certaines régions: «Les femmes de la race cuivrée ont un grand penchant pour la race africaine, et beaucoup de négres du Choco, de la province d'Antioquia et de la Simitarra, après avoir acquis leur liberté comme fruit de leur industrie, se fixent dans la vallée du fleuve»¹⁶. Ne disposant pas des données nécessaires pour éclairer un fait sociologique, l'auteur prête l'oreille aux toquiques les plus éculés régnant à cet égard des débuts de la miscéogénéation. La mentalité coloniale n'avait pas trouvé d'autre explication au cours des siècles précédents. Mais pour les Espagnols, l'attraction était plutôt le fait des Noirs! Leur attitude était d'abord due au perpétuel manque de femmes de leur race provoqué par les normes de la traite, et aussi à leur position de forcé. Assurés de l'indifférence des maîtres, dont ils imitaient les excès, ils avaient souvent recours à la violence pour réduire les Indiennes à leur merci. En 1541, le vicaire général du diocèse de Lima, Luis de Morales dénonçait le comportement de nombreux Noirs qui souvent tuaient des Indiennes parce qu'elles ne se pliaient pas «à leurs viles intentions»¹⁷. Cette constatation rejoint le témoignage de Guamán Poma de Ayala¹⁸ et de maints rapports adressés au Conseil des Indes¹⁹.

Les Indiennes, il est vrai, n'étaient pas toujours insensibles à la promotion sociale résultant de leurs relations avec les Noirs, plus proches des Espagnols, malgré leur statut inférieur²⁰. Les Noirs

¹⁵ Pour le marronnage dans cette région, v. María del Carmen Borrego Plá, *Palenques de negros en Cartagena de Indias a fines del siglo XVII* (Sevilla 1973). Aquiles Escalante, «Palenques de Colombia»: Richard Price (comp.), *Sociedades Cimarronas* (México 1981). pp. 72-78.

¹⁶ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 1, p. 178.

¹⁷ «Relación que dio el Provisor Luis de Morales sobre las cosas que debrán proveerse para las Prouincias del Perú. 1541»: Mons. Emilio Lissón Chaves, *La Iglesia de España en el Perú*, Sección primera: *Archivo General de Indias* (Sevilla 1943), p. 55.

¹⁸ *Nueva Corónica y buen gobierno (1583-1615)*, ed. John V. Murra et Rolena Adorno (México 1980), t. 2, p. 710.

¹⁹ Pour plus de précision, v. Tardieu, «Le Mariage des Noirs et des Indiens».

²⁰ V. *ibidem*.

affranchis, dotés parfois de quelques moyens financiers, ne manquaient certes pas d'attraits pour une Indienne de la vallée du Magdalena! L'expression ambiguë («grand penchant») employée par l'auteur est donc loin d'être satisfaisante pour décrire l'attitude des Indiennes face aux Noirs.

Ainsi, au détour d'une phrase, surgit souvent une formule qui dénote l'influence de la mentalité coloniale.

2 IDÉALISME

Tout au long de son périple, Humboldt garde présent à son esprit l'histoire de l'esclavage. Il est cependant tout heureux de noter des exceptions. Elles rendent le tableau moins sinistre et lui permettent d'espérer une possible évolution du comportement des maîtres.

La relation d'un autre épisode où interviennent également des marrons est révélatrice de cet optimisme. Sur le chemin de l'Orénoque, l'auteur fait halte à Tuy, dans la plantation de canne à sucre d'un grand propriétaire, don Juan de Manterola. Ce court séjour, du 8 au 10 février 1800, remplit Humboldt de satisfaction: «Nous passâmes deux jours très agréables». Ce lieu enchanteur, si nous en croyons la description, offrit au botaniste l'occasion d'y satisfaire sa curiosité, d'où un long développement sur les diverses espèces de canne. Le géomètre y alia même de quelques conseils pour encourager la modernisation de l'exploitation entreprise par Manterola malgré l'hostilité de ses voisins.

Tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, ou presque. Car, le jour même de l'arrivée de l'expédition, on ramena trois fugitifs au domaine. Cela contredisait apparemment les observations de Humboldt sur les très bonnes conditions de vie réservées aux esclaves par le maître, dont le discours apparaît d'ailleurs en filigrane: «Le maître vante leur bonheur, comme dans le nord de l'Europe les seigneurs se plaisent à vanter l'aisance des paysans attachés à la glébe». L'auteur, séduit par le tableau bucolique offert à son jugement, a besoin d'être rassuré: «Je craignais d'assister à une de ces punitions qui, partout où règne l'esclavage, ôtent le charme de la vie des champs ...» La suite ne démentit pas les raisons d'espérer: «heureusement les noirs furent traités avec humanité»²¹. Aucun des classiques châtiments destinés aux marrons (comme ceux infligés au Nègre de Surinam dépeint par

²¹ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 1, p. 65.

Voltaire?) ne fut appliqué, note Humboldt, sensible à l'humanité du maître.

Certes, il reste à trouver une explication à la tentative des trois Noirs. On la lui fournit vite: «c'étaient des esclaves nouvellement achetés». Ainsi, ils ne connaissaient pas encore le bonheur de vivre sur la plantation d'un esprit éclairé!

Cette foi en la parole d'un homme soucieux de mériter la considération de son visiteur ne relève-t-elle pas d'une certaine ingénuité?

En fait, Humboldt mise beaucoup sur l'évolution de l'esclavage: il est ce qu'en font les hommes et les lois. Raisonement utopique? L'histoire prouve le contraire! Revenons aux considérations sur l'origine des Zambos du Choco. Le voyageur tire de leur existence même une conclusion de portée générale:

«Nous avons rappelé souvent combien la sagesse des plus anciennes lois espagnoles favorise l'affranchissement des noirs, tandis que d'autres peuples de l'Europe, qui se vantent d'une haute civilisation, l'ont entravé et l'entravent encore par la méfiance d'une législation absurde et inhumaine»²².

Il s'agit là d'une certitude fondée sur des données statistiques irrefutables à ses yeux: «L'affranchissement, favorisé par la sagesse des lois, a pu devenir tellement actif qu'il a produit, en nous arrêtant à l'époque actuelle, plus de 130.000 livres de couleur»²³.

La simple comparaison permet de voir où se situent le progrès: l'indulgence pour l'attitude des Espagnols est patente, et la condamnation du système esclavagiste anglo-saxon sans appel. Cette analyse manichéenne fera école au XX^e siècle²⁴. Mais est-elle aussi solide que le crut Humboldt?

L'expression «sagesse des lois» pour qualifier la législation esclavagiste espagnole est chère à notre auteur. Les Noirs des territoires américains de la Couronne espagnole profitèrent en effet

²² Ibidem, p. 178.

²³ Ibidem. t. 2, p. 60.

²⁴ On pensera à Frank Tannenbaum, *Toward an Appreciation of Latin America* (1959). V. la version en espagnol: *Interpretación de Latinoamérica* (México 1972). La position de l'historien nord-américain rappelle celle de Humboldt: «La circunstancia de que el negro poseyera una personalidad legal y un 'status' moral hizo que la manumisión pareciera cosa natural y que la abolición de la esclavitud no resultara un acto chocante o insólito ... Esta tradición es lo que hace que en Latinoamérica resulte tan difícil la comprensión de nuestro problema [del problema racial en los EE.UU.] y de nuestra manera de abordarlo» (ibidem, p. 47).

des *Siete Partidas* d'Alfonso el Sabio (1252-1284) qui protégeaient les esclaves contre les abus des maîtres castillans. Encoré faut-il dire que cette réglementation n'avait pas son pendant en Angleterre, où l'esclavage avait disparu depuis longtemps. D'autre part, la colonisation anglaise ne connut pas le centralisme bureaucratique de l'administration espagnole. Elle laissa même une large autonomie aux colons: ce fut le cas de la Jamaïque au XVIII^e siècle. Ainsi la différence entre les deux systèmes est probablement due moins à une tendance humanitaire plus développée chez les Espagnols qu'à un concours de facteurs historiques²⁵.

Bref, Humboldt a une conception nettement idéaliste de la législation espagnole. Il n'en voit pas la véritable motivation. La Couronne, consciente de la faiblesse de l'empire colonial, lâchait du lest pour le préserver de l'effondrement. Elle avait d'ailleurs le plus grand mal à convaincre les maîtres du bien-fondé de ces mesures²⁶. Un examen rapide a donc poussé le voyageur à tirer des conclusions trop catégoriques de situations juridiques et politiques très différentes. L'influence de ses hôtes créoles, intéressés à maintenir une image de marque, ne serait-elle pas l'une des causes de cette précipitation?

En définitive, la plus grande répulsion, Humboldt ne l'éprouve pas dans les plantations où la condition des esclaves, lui semble-t-il, ne diffère guère de celle des travailleurs agricoles européens, mais sur les marchés d'esclaves, où le Noir est animalisé. Il fustige alors avec force les pratiques de maquignons des négriers et des acheteurs à Cumaná et à la Havane²⁷. Ne serait-ce pas loin de l'hospitalité attentionnée des créoles éclairés que Humboldt fait preuve d'esprit critique?

II RÉFUTATIONS DES THÈSES ESCLAVAGISTES

L'indignation et les protestations humanitaires ne suffisent pas: Humboldt ne l'ignore pas. En véritable dialecticien, il examine l'argumentation des esclavagistes.

²⁵ V. ce que dit Elsa V. Goveia, «The West Indian Slave Laws of the Eighteenth Century»: Laura Forner et Eugene D. Genovese (ed.), *Slavery in the New World. A reader in comparative history* (New Jersey 1969).

²⁶ J'examine plus particulièrement cet aspect dans la conclusion «Spécificité de l'esclavage des Noirs aux Indes espagnoles. Idéalisme et réalisme» de mon ouvrage *Le destin des Noirs aux Indes de Castille. XVI^e-XVIII^e siècles* (Paris 1984).

²⁷ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 1, p. 45 (Cumaná) et 166 (La Havana).

I DÉNONCIATION DE LA PROTECTION PATRIARCALE

Paradoxalement, les partisans de l'esclavage faisaient appel parfois à des sentiments pseudo-humanitaires pour justifier la traite dont, à leur avis, les esclaves étaient aussi bénéficiaires dans la mesure où elle leur permettait d'accéder au progrès. C'était une version moderne d'une argumentation fort ancienne. En 1453 déjà, Gomes Eanes de Zurara tenta de donner une double motivation, religieuse et humanitaire, au trafic des portugais²⁸. Elle fut reprise aux Indes. En 1592, par exemple, le licencié Francisco de Anunzibay, porte-parole de Popayán en Nouvelle-Grenade, tint un discours semblable²⁹. Les négriers eurent garde de l'oublier pour donner un aspect plus moral à leurs activités³⁰.

Humboldt rejette une telle attitude en examinant les dires de M. Bolingbroke, tenant moderne de cette théorie. Pour ce britannique fort de son expérience antillaise, la traite est

«un'universal benefit'; et il est persuadé que si l'on laissait retourner aux cotes d'Afrique les négres qui, pendant vingt ans, ont joui, à Demerary, 'de toutes les commodités de la vie des esclaves', ils y feraient une belle recrue et amèneraient des nations entières aux possessions anglaises». (*Voyage to Demerary*, 1807).

La protestation de notre auteur est toutefois pleine de mesure: on n'y trouve aucune accusation d'hypocrisie. Bien au contraire, M. Bolingbroke est présenté comme «un homme modéré, rempli d'intentions bienveillantes pour les esclaves». Humboldt, inconscient de sa propre crédulité face au paternalisme des créoles, se contente de dénoncer sa naïveté.

Le ton ne sera pas toujours aussi modéré. Certes, dans sa relation, il n'avait pas réagi face au tableau idyllique dressé par don José de Manterola au sujet de ses esclaves. Cependant, revenant d'une fa?on

²⁸ *Crónica do descobrimento e conquista da Guiné* (1937), t. 1, pp. 158-159: «E assim que onde antes viviam em perdifao das almas e dos corpos, vinham de todo receber o contrario: das almas, em quanto eram pagaos, sem claridade e sem lume de santa Fé; e dos corpos, por viviem assim como bestias, sem alguma ordenanza de criaturas razoaveis...»

²⁹ «Discurso sobre los negros que conviene que se lleven a la gobernación de Popaián, a las ciudades de Cali, Popaián, Almaguer y Pasto» (1592): *Anuario Colombiano de Historia Social y de la Cultura*, I (Bogotá 1963), pp. 197-208: «Los negros no reciben agravio porque les será muy útil a los miseros sacarlos de Guinea, de aquel fuego y tiranía y barbarie y brutalidad donde sin ley ni Dios viven como brutos salvajes, llevados a tierra mejor y sana, para ellos abundante, alegre, para que mejor se conserven y vivan en policia y religión, de que conseguirán muchos bienes temporales y. lo que más estimo, espirituales...»

³⁰ V.Tardieu, *L'Eglise et les Noirs au Pérou*.

plus théorique sur la question de l'esclavage, il s'élève contre le pharisaïsme du paternalisme:

«C'est en vain que des écrivains spirituels, pour voiler la barbarie des institutions par les ingénieuses fictions du langage, ont inventé les mots de 'paysans-nègres des Antilles', de 'vasselage noir' et de 'protection patriarcale': c'est profaner les nobles arts de l'esprit et de l'imagination que de disculper, par des rapprochements illusoire, ou des sophismes captieux, les excès qui affligent l'humanité et lui préparent de violentes commotions. Croit-on acquérir le droit de se dispenser de la commisération, si l'on compare l'état des noirs avec celui des serfs du Moyen Age, avec l'état d'oppression dans lequel gémissent encore quelques classes dans le nord et dans l'est de l'Europe?»³¹

En scientifique honnête, Humboldt s'insurge avec violence contre la fausse objectivité dont se parent ceux qui font un usage aberrant de la méthode comparative pour dissimuler des fins mercantiles. Pour lui, cela relève de la mystification.

2 INEFFICACITÉ DE LA PROTECTION LÉGISLATIVE

La rapidité de l'observation et le manque d'informations objectives avaient amené Humboldt à mettre en valeur «la sagesse des lois espagnoles».

La réflexion tempère la confiance du voyageur quand le penseur examine la condition du Noir à Cuba, textes en main. L'occasion en est l'étude d'un mémoire polémique rédigé en 1796 par M. d'Arango. Ce dernier vante les aspects humanitaires dont bénéficie l'esclave aux Amériques espagnoles «que la politique étrangère leur a constamment refusés». A l'en croire, il ne s'agirait pas du tout d'une attitude paternaliste, mais bien de dispositions structurelles.

Effectivement les droits des esclaves (*los quatro consuelos*) évoqués par Arango apparaissent dans les textes législatifs: possibilité de changer de maître en cas de sévérité excessive, liberté de se marier sans entrave, affranchissement par disposition testamentaire ou par rachat personnel, et droit de possession. Je ne reviendrai pas sur ces divers aspects étudiés en détail par les historiens de l'esclavage.

Humboldt le démontre facilement: une étude pragmatique détruit cet idéalisme frisant le mauvais aloi. Il y procède en reprenant sa propre formule, preuve de l'évolution de sa pensée:

³¹ Citation de Bolingbroke: Minguet (ed.), *Voyages*, t. 2, p. 74; les «écrivains spirituels»: ibidem, pp. 58-59.

«Malgré la sagesse et la douceur de la législation espagnole, à combien d'excès l'esclave ne reste-t-il pas exposé dans la solitude d'une plantation ou d'une ferme, là où un 'capataz' grossier, armé d'un coutelas (machete) et d'un fouet, exerce impunément son autorité absolue! La loi ne limite ni le châtiment de l'esclave ni la durée du travail; elle ne prescrit pas non plus la qualité et la quantité des aliments. Elle permet à l'esclave, il est vrai, d'avoir recours au magistrat, pour que celui-ci enjoigne au maître d'être plus équitable; mais ce recours est à peu près illusoire, car il existe une autre loi d'après laquelle on doit arrêter et renvoyer au maître chaque esclave qu'on trouve non muni d'une permission à une lieue et demie de distance de la plantation à laquelle il appartient. Comment peut parvenir, devant le magistrat, l'esclave fustigé, exténué par la faim et par les excès de travail? S'il y parvient, comment sera-t-il défendu contre un maître puissant qui cite pour témoins les complices salariés de ses rigueurs?»³²

Un constat s'impose donc: les textes restent lettre morte³³. La métropole n'a pas les moyens de sa politique pour mettre un frein à l'arbitraire:

«Jusque-là, on a beau faire enregistrer les coups de fouet, diminuer le nombre de ceux que l'on peut infliger à la fois, exiger la présence de témoins, nommer des protecteurs des esclaves, tous ces réglemens, dictés par les intentions les plus bienveillantes, sont faciles à éluder. L'isolement des plantations rend leur exécution impossible. Ils supposent un système d'inquisition domestique incompatible avec ce que l'on appelle dans les colonies 'des droits acquis'»³⁴

Les contradictions du système colonial espagnol sont mises à jour. Humboldt a fini par prendre conscience d'une situation mise en exergue par la célèbre formule: «La ley se acata, pero no se cumple».

3 RÉFUTATION DE LA JUSTIFICARON ÉCONOMIQUE

En dernier recours, les esclavagistes évoquent les nécessités économiques. Sans la traite, tous les échanges entre les métropoles et les colonies américaines s'effondreraient, entraînant la perte des économies européennes. Ne sont-ils pas fondés sur l'exploitation de

³² Ibidem, pp. 66-67.

³³ Les maîtres avaient d'abord en vue leurs intérêts immédiats qui les empêchaient de prendre en considération la politique à plus long terme de la Couronne. Les dispositions du fameux *Código negro carolino*, on le sait, ne furent pas appliquées. La succession des diverses cédulas royales tendant à limiter les excès des propriétaires prouve bien leur faible impact. Quant à la protection des droits religieux de l'esclave, v. ce que je dis dans *L'Eglise et les Noirs au Pérou*, plus particulièrement dans le chapitre II de la quatrième partie.

³⁴ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 2, p. 60.

la main-d'oeuvre servile, seule capable de faire valoir les potentialités agricoles et minérales du Nouveau Monde?

Humboldt n'examine pas cet argument dans l'absolu, comme on le fit plus tard. Eric Williams par exemple a voulu détruire le lieu commun consistant à dire que le Blanc était «incapable de supporter l'effort du travail manuel dans le climat du Nouveau Monde». Là où les Blancs ont disparu, c'était «en raison non du climat, mais de la suppression de la petite ferme au profit de la grande exploitation agricole, avec son constant besoin de main-d'oeuvre ahondante». On ne peut donc imputer la traite au climat, mais à trois facteurs: sucre, dans les Caraïbes, tabac et coton sur le continent. On n'obtenait ces produits d'une façon rentable que «sur de vastes plantations avec des hordes de travailleurs à bon marché»³⁵. Cette analyse a certes sa valeur, qu'il convient toutefois de limiter. Mais la n'est pas notre propos³⁶.

Humboldt préfère s'attaquer au problème d'une façon plus pragmatique. Selon des données relevées par lui-même, une disproportion considérable apparaît entre les besoins en main-d'oeuvre servile et le nombre effectif des esclaves, aussi bien dans les Caraïbes qu'au Brésil:

«... l'Archipel des Antilles renferme 1.148.000 esclaves, et ... toute la masse de denrées coloniales que produisent les Antilles n'est due qu'au travail de 5 à 600.000. Examinez l'état actuel de l'industrie du Brésil, calculez ce qu'il faut de bras pour verser dans le commerce d'Europe le sucre, le café et le tabac qui sortent de ses ports; parcourez ses mines d'or si faiblement travaillées de nos jours, et répondez si l'industrie du Brésil exige qu'on tienne en esclavage 1.960.000 noirs et mulâtres. Plus des trois quarts de ces esclaves brésiliens ne sont occupés ni de lavages d'or ni de la production de denrées coloniales, de ces denrées qui, comme on l'assure gravement, rendent la traite un 'mal nécessaire' un 'crime politique inévitable!'»

Les partisans de la thèse économiste devraient être les premiers à noter l'énorme déperdition de la traite: les faits parlent d'eux-mêmes. D'où une conclusion susceptible de séduire des gens soucieux avant tout d'efficacité: «La traite n'est pas seulement barbare, elle est aussi déraisonnable, parce qu'elle manque le but qu'elle veut atteindre»³⁷. Cette méthode, si elle ne remet pas l'esclavage en question, a du moins

³⁵ *Capitalisme et esclavage* (ed. 1968), pp. 36, 39.

³⁶ Le licencié Santiago de Rugo remarque dans une lettre au Conseil des Indes que les paysans qu'on a fait venir à l'île Española ne peuvent effectuer le travail sans l'aide d'esclaves car à «certains moments de l'année, la chaleur est excessive». Tardieu. *Le destin des Noirs aux Indes de Castille*, pp. 89-94.

³⁷ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 2, p. 73.

l'avantage de montrer l'incohérence des adeptes de la justification économique, pris à leur propre piège.

4 LA PRÉSERVATION DE LA PAIX SOCIALE

L'élaboration de ses statistiques démographiques a permis à Humboldt de tirer une déduction inquiétante: la formation profondément hétérogène de la population américaine est en elle-même génératrice de graves dangers pour la paix coloniale.

Cette constatation n'était pas nouvelle: face au nombre grandissant des Noirs, des Mulâtres et des Zambos, un sentiment d'insécurité s'était emparé très tôt des Espagnols. Des rapports en ce sens étaient parvenus au Conseil des Indes. Contentons-nous de citer l'opinion du recteur du collège des jésuites du Cuzco, envoyé le 1^{er} février 1583 à Philippe II:

«En todo este Reyno es mucha la gente que ay de negros, mulatos, mestizos y otras mixturas de gentes y cada día crece más el número destes ... Muchos que consideran esto con cuidado temen que por tiempo ha de ver esta gente en gran suma más que los españoles y son de más fuerzas y para más que los hijos de españoles nacidos acá que llaman criollos...»³⁸

On avait bien essayé d'empêcher le contact entre les Noirs et les Indiens, en instaurant le système des castes. Mais étant donné sa grande perméabilité, on ne cessait de redouter une éventuelle alliance contre les Espagnols, envisagée par Juan de Matienzo en 1567:

«Los negros horros y mulatos, y algunos mestizos, hixos de indias con españolas, son inquietos, malos e incorregibles, y son tantos y vanse aumentando cada día a más, de suerte que podría ser venga tiempo que anden en cuadrillas haciendo asaltos y robos, o se junten con los indios y les hagan levantar, lo cual sería su total destrucción y es menester ataxar este daño...»³⁹

Cette psychose hantait les esprits avec d'autant plus de force au début du XIX^e siècle que d'importants changements s'annonçaient dans la société hispano-américaine. Humboldt est particulièrement sensible aux troubles que risque d'engendrer la situation raciale:

«Or ce mélange bizarre d'Indiens, de blancs, de négres, de métis, de mulâtres et de zambos se montre accompagné de tous les périls que peuvent engendrer l'ardeur et le dérèglement des passions, à ces époques hasardeuses où la société, ébranlée dans ses fondements, commence une ère nouvelle. Ce que le principe odieux du 'système

³⁸ Dans: Lissón Chaves, op.cit., pp. 331-332.

³⁹ *Gobierno del Perú* (1569), ed. Guillermo Lohmann Villena, Travaux de l'Institut Français d'Etudes Andines, t. II (Paris-Lima 1967), p. 84.

colonial', celui d'une sécurité, fondée sur l'inimitié des castes, a préparé depuis des siècles éclate alors avec violence».

Cependant, comme le souligne lui-même l'auteur, au moment où il écrit ces lignes, la grande majorité des territoires espagnols ont conquis leur indépendance sans de graves affrontements inter-raciaux, sauf au Vénézuéla. Les hommes de couleur ont choisi la cause nationale, et la population servile, peu nombreuse, n'a pas cherché à se venger. Il pourrait en aller tout autrement aux Antilles et au Brésil où Humboldt craint les «dangers les plus imminents» pour les familles européennes si les gouvernements «négligent de remédier au mal quand il en est encore temps»⁴⁰.

L'idée de la vengeance obsède Humboldt. En se maintenant «avec ses douleurs et ses excès», l'esclavage engloutira «l'élégance des moeurs», le «progrès si vanté des lumières», et «les prestiges d'une civilisation», «lorsque le temps de la vengeance sera arrivé»⁴¹.

L'auteur ne parle pas de solution drastique, mais plutôt d'éviter les excès, de «remédier au mal». C'est là un programme bien modéré; et pourtant, admet-il, son application ne se fera pas sans difficultés. Les bonnes volontés ne manquent pas: il a connu des propriétaires «très humains». Mais, à leurs sens, des changements imposés localement, sans concertation ni planification, auraient des conséquences néfastes:

«Ils hésitent de troubler l'ordre établi, de faire des innovations qui, non simultanées, non soutenues par la législation, ou, ce qui serait un moyen plus puissant, par la volonté générale, manqueraient leur but et empireraient peut-être le sort de ceux qu'on voudrait soulager».

Et l'on revient à l'ingénuité des années de voyage: Humboldt ne voit pas qu'il y a loin des discussions de salon entre gens éclairés à leur application. Il néglige le poids des intérêts et de la solidarité de classe à un point tel que cela frise le dérisoire: «Ces considérations timides arrêtent le bien chez des hommes dont les intentions sont les plus bienveillantes et qui gémissent des institutions barbares dont ils ont reçu le triste héritage»⁴². En somme, notre penseur, victime de sa bonne foi, semble prendre ses désirs pour des réalités, et tire des conclusions hâtives d'entretiens plus ou moins gratuits, même si

⁴⁰ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 2, p. 62-63.

⁴¹ *Ibidem*, pp. 69-70.

⁴² *Ibidem*, p. 69.

certains propriétaires n'étaient pas sans inquiétude. Car cet argument est bien le plus spécieux qui soit!

Il est temps de voir comment Humboldt envisage de «remédier au mal».

III POUR UNE ABOLITION PROGRESSIVE

L'utopie révolutionnaire, on l'aura compris, n'attire nullement le baron. Humboldt, selon l'analyse de Minguet, s'éloigne de «l'enthousiasme qui conduit à une bienveillante crédulité» de ceux qui, prenant pour paroles d'Évangile les déclarations des «amis des noirs», refusent de voir la réalité en face. Cette réalité, c'est la possible reproduction à Cuba des atrocités commises par les Noirs à Saint-Domingue⁴³.

En digne héritier du siècle des lumières, Humboldt se veut le défenseur de la justice entre les hommes et de la dignité de chacun d'eux. Scientifique, il a horreur du désordre et fait confiance en la sagesse du citoyen pour imposer les changements nécessaires au progrès de l'humanité «sans commotion».

1 L'EXPÉRIENCE DU COMTE DOMINGO TOVAR Y PONTE

Décidément, le séjour de Humboldt dans la vallée d'Aragua, sur le chemin de l'Orénoque, le marqua profondément. Lors de ses excursions autour de Cura, du 14 au 21 février 1800, il traversa de nombreux établissements isolés formés par de petits fermiers blancs et mulâtres: «... nous fûmes agréablement frappés, je ne dirai pas seulement des progrès de la culture, mais de l'accroissement d'une population libre laborieuse, accoutumée au travail, trop indigente pour compter sur l'assistance des esclaves»⁴⁴.

Ainsi l'esclave n'était pas indispensable à l'agriculture, donc à la prospérité du pays! Ainsi des Blancs n'hésitaient pas à se mettre eux-mêmes à la tâche à côté des Mulâtres! L'enthousiasme du voyageur est significatif: il s'agit d'une véritable révélation dont il n'oubliera pas les enseignements. La société coloniale peut évoluer, sans l'obstruction systématique des grands propriétaires.

⁴³ *Alexandre de Humboldt*, p. 529.

⁴⁴ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 1, p. 67.

Heureuse coïncidence, dans les mêmes parages se trouvent les terres du comte Tovar dont l'expérience est probante aux yeux de Humboldt. La grande aisance de ce personnage lui permet d'innover. Propriétaire de vastes espaces, il ne les laisse pas incultes et cède la jouissance de périmètres non exploités à de «pauvres familles» pour la culture du coton. Le bénéfique est réciproque: les propriétaires avoisinants disposent d'une main-d'oeuvre temporaire lors des récoltes et les travailleurs sont assurés de revenus plus réguliers. Autre aspect, passé sous silence par Humboldt, la présence de ces petits fermiers est un gage de paix sociale, donc d'essor pour l'économie régionale. Ainsi, la politique du comte ne relève pas de la pure philanthropie: ses motivations politiques et économiques sont indiscutables.

La seconde phase de l'expérience est encore plus riche d'enseignements aux yeux du voyageur. L'important, c'est le travail optimal des terres, pour lequel un engagement personnel des travailleurs s'avère nécessaire. Tovar transformera donc les esclaves en fermiers:

«Noblement occupé des moyens propres à éteindre progressivement l'esclavage des noirs dans ces contrées, le comte Tovar se flattait du double espoir et de rendre les esclaves moins nécessaires aux propriétaires et d'offrir aux affranchis la facilité de devenir fermiers»⁴⁵.

Humboldt a-t-il saisi toute la portée du plan de Tovar? L'emphase de cette description permet d'en douter. Les résultats sont là, pleinement convaincants. Avant de partir pour l'Europe, Tovar avait morcelé une partie des terres de Cura. Quatre ans plus tard, il y retrouva de «belles cultures de coton» qu'il est fier de faire visiter à son hôte. En outre, l'exemple de ce nouveau hameau (Punta Zamuro) a fait école. Les grands propriétaires en ont adopté le système d'arrentement.

Il y a pourtant une ombre au tableau que Humboldt ne dissimule pas. Le profil d'un autre type d'exploitation s'annonce, fondé sur l'endettement. Le fermage est payable en argent ou en coton. Les aléas de la culture et la pauvreté des fermiers les incitent à vendre aux propriétaires leurs récoltes à bas prix et parfois sur pied. Pour rembourser leurs dettes, ils se transforment aussi en journaliers de leurs créanciers. Humboldt ne va malheureusement pas plus loin dans la critique du système dont le succès s'étendit à travers plusieurs pays

⁴⁵ Ibidem.

d'Amérique latine⁴⁶ et dont les implications ont été funestes pour les fermiers tout en enrichissant les propriétaires à moindre coût.

En fait le débat entre les propriétaires terriens du Vénézuéla sur les avantages reciproques de la main-d'oeuvre libre ou servile n'était pas récent. Dès 1745, le comte de S. Xavier fit une étude statistique du rendement des haciendas travaillées par des affranchis. Cette possibilité, souligne Miguel Acosta Saignes, existait donc déjà⁴⁷. Federico Brito Figueroa a mis en lumière le changement dans les relations de production esquissé dans le district de Coro avec les dernières décades du XVIII^e siècle⁴⁸.

En réalité, Humboldt met au compte de la noblesse d'esprit de Tovar le résultat d'un calcul tres intéressé. Depuis 1770, de graves soulèvements d'esclaves avaient eu lieu, en particulier dans les vallées du Tuy sous la direction du Noir Guillaume. En 1792, des marrons en provenance des colonies hollandaises, françaises et anglaises, s'inspirant des principes de la révolution haitienne, propageaient des idées de liberté. En 1795, l'insurrection des Noirs de Coro fut extrêmement préoccupante. D'autres la suivirent en 1797 et 1799⁴⁹. Les adeptes de Tovar n'auraient-ils pas vu dans cette innovation structurale un moyen d'attacher l'esclave à la terre tout en perpétrant l'exploitation sous une forme encore plus avantageuse pour eux?

Ce nouveau type de relations féodales de production n'eut pas d'aussi heureuses conséquences que le comte Tovar voulut bien le laisser entendre à son hôte. Précisément dans cette vallée d'Aragua, les conditions de vie des travailleurs libres étaient effrayantes, comme le dénonga le docteur Antonio Gómez à propos d'une épidémie qui parcourut cette région en 1808. Ces gens étaient «épuisés d'un travail

⁴⁶ Les hacendados péruviens l'adopteront par exemple dans leurs plantations de coton de la cote, sous l'appellation de «*yanaconaje*» qui persistera jusqu'au processus de réforme agraire des années 1970. V. ce que dit Minguet des «diverses formes d'exploitation précapitaliste connues sous le titre général de 'peonaje'» (*Alexandre de Humboldt*, p. 531).

⁴⁷ *Vida de los esclavos negros en Venezuela* (La Habana 1978), p. 224.

⁴⁸ *Las insurrecciones de los esclavos negros en la sociedad colonial venezolana* (Caracas 1961), p. 64: «Los latifundistas corianos permitían a sus esclavos que hicieran conucos en el resto de sus propiedades y al cabo se veía rodeada la labranza del señor de otras más cortas, cultivadas por aquellos sobre la base de pagar renta diaria en trabajo personal y en especie...»; cité par Acosta Saignes, op.cit., p. 224.

⁴⁹ V.: Federico Brito Figueroa, *El problema tierra y esclavos en la historia de Venezuela* (Caracas 1973), pp. 231-255.

que leurs forces ne peuvent supporter». Leur alimentation était très mal équilibrée et leur habitat insalubre, d'où de nombreuses maladies⁵⁰.

Que penser alors de la conclusion de Humboldt? :

«J'aime à entrer dans ces détails sur l'agriculture coloniale, parce qu'ils prouvent aux habitants de l'Europe, ce qui depuis longtemps n'est plus douteux pour les habitants éclairés des colonies, que le continent de l'Amérique espagnole peut produire du sucre, du coton et de l'indigo par des mains libres, et que les malheureux esclaves peuvent devenir paysans, fermiers et propriétaires»⁵¹.

Les raisons de tempérer cet enthousiasme, à la fois pour la bienveillance des maîtres et pour les répercussions de la réforme sur la population de couleur, ne manquaient pas. Humboldt avait bien vu l'endroit où le bât pouvait blesser; mais sa confiance excessive dans la bonne volonté des hommes et dans le pouvoir des lois neutralisait son esprit critique. D'une façon particulièrement ingénue, il se fait le défenseur du nouveau système féodal introduit par les créoles et qui allait s'étendre à une grande partie de l'Amérique.

Humboldt ne s'arrête pas à cet aspect, et propose une série de mesures susceptibles de faire évoluer la condition des esclaves.

2 L'ÉVOLUTION DU STATUT DES ESCLAVES

Un corpus législatif s'avère nécessaire «pour ôter jusqu'à la possibilité d'un outrage barbare».

Les propositions de Humboldt, tout le laisse penser maintenant, reflètent sans doute l'opinion des *hacendados* éclairés. Elles s'orientent vers trois directions, dont deux concernent la condition des esclaves⁵².

Le sexe-ratio sera pris en considération: il convient de «fixer, dans chaque sucrerie, le rapport entre le plus petit nombre de négresses et celui des noirs cultivateurs». L'une des préoccupations constantes de l'administration espagnole des *asientos* et des licences de traite avait été précisément d'exiger des négriers l'envoi aux Indes d'un

⁵⁰ Mario Briceño Iragorri, *Casa León y su tiempo (Aventura de un antihéro)* (Caracas 1946), pp. 82, 86; cité par Acosta Saignes, op.cit., p. 226.

⁵¹ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 1, p. 68.

⁵² Ibidem, t. 2, p. 61. Humboldt revient sur les conditions de vie des esclaves dans *YEssai politique sur l'île de Cuba* en réclamant «l'exemption du travail pendant la grossesse, la sollicitude pour les enfants, l'établissement des noirs par familles, dans des cases séparées, l'abondance des provisions, la multiplication des jours de repos et l'introduction d'un travail modéré à tâche»; noté par Minguet, *Alexandre de Humboldt*, p. 506.

pourcentage fixe de femmes pour éviter le célibat forcé des esclaves. Le mariage apparaissait comme un élément stabilisateur appréciable. En 1527, Charles Quint ordonna d'embarquer autant de femmes que d'hommes, proportion bien vite abandonnée au profit du tiers. Ces mesures ne furent d'ailleurs jamais entièrement respectées⁵³. L'innovation de Humboldt consiste à proposer de fixer un seuil minimal non pas au départ, mais dans les propriétés.

En deuxième lieu, on intéressera les Noirs au rendement du domaine: «donner aux esclaves une part dans le produit net pour les intéresser à l'accroissement de la richesse agricole». Parmi les propositions de Humboldt, c'est bien la plus audacieuse. On devine combien elle pouvait irriter la vieille mentalité esclavagiste habituée à voir dans l'esclave un simple instrument de production.

Et puis l'auteur en vient à son thème de prédilection: l'affranchissement. Il serait la récompense de quinze ans de bons et loyaux services. Les femmes pourraient y prétendre après avoir élevé quatre ou cinq enfants. Cette fois, l'originalité est moins grande. En se montrant plus large, Humboldt reprend deux motifs d'affranchissement présentés par le *Código negro carolino* établi en 1784 pour Saint-Domingue: avoir élevé six enfants jusqu'à l'âge de sept ans et trente ans d'un travail assidu⁵⁴.

La générosité a pourtant ses limites imposées par le souci de ménager les maîtres. Le Noir ne pourra jouir d'une liberté complète: des liens de dépendance continueront à l'attacher au domaine où il devra travailler un certain nombre de jours. Humboldt ne perd pas de vue son projet de transformer les esclaves en «peones» sans lesquels disparaîtrait la prospérité économique.

De toute évidence, l'auteur désire éviter une rupture. Pour tenir compte des contingences économiques mises en avant par les propriétaires, l'affranchissement ne sera pas congru comme un droit et ne

⁵³ V. ce que j'en dis dans *L'Eglise et les Noirs au Pérou*, p. 393.

⁵⁴ *Código negro carolino. Código de legislación para el gobierno moral, político y económico de los negros de la Isla Española* (Santo Domingo 1974), pp. 202-203. Charles Minguet fait la relation entre cette proposition et celle du Père Félix Varela, député aux Cortes, qui avait présenté devant le Parlement un *Memoria que demuestra la necesidad de extinguir la esclavitud de los negros en la isla de Cuba, atendiendo de los intereses de sus propietarios*. Le Père Varela avait proposé une émancipation progressive: les esclaves seraient libérés au bout de 15 ans de service. Il avait également suggéré le rachat d'esclaves par des fonds publics et privés remis à une «*junta filantrópica*». Humboldt aussi, nous allons le voir, estimait nécessaire l'intervention du budget (*Alexandre de Humboldt*, p. 507).

pourcentage fixe de femmes pour éviter le célibat forcé des esclaves. Le mariage apparaissait comme un élément stabilisateur appréciable. En 1527, Charles Quint ordonna d'embarquer autant de femmes que d'hommes, proportion bien vite abandonnée au profit du tiers. Ces mesures ne furent d'ailleurs jamais entièrement respectées⁵³. L'innovation de Humboldt consiste à proposer de fixer un seuil minimal non pas au départ, mais dans les propriétés.

En deuxième lieu, on intéressera les Noirs au rendement du domaine: «donner aux esclaves une part dans le produit net pour les intéresser à l'accroissement de la richesse agricole». Parmi les propositions de Humboldt, c'est bien la plus audacieuse. On devine combien elle pouvait irriter la vieille mentalité esclavagiste habituée à voir dans l'esclave un simple instrument de production.

Et puis l'auteur en vient à son thème de prédilection: l'affranchissement. Il serait la récompense de quinze ans de bons et loyaux services. Les femmes pourraient y prétendre après avoir élevé quatre ou cinq enfants. Cette fois, l'originalité est moins grande. En se montrant plus large, Humboldt reprend deux motifs d'affranchissement présentés par le *Código negro carolino* établi en 1784 pour Saint-Domingue: avoir élevé six enfants jusqu'à l'âge de sept ans et trente ans d'un travail assidu⁵⁴.

La générosité a pourtant ses limites imposées par le souci de ménager les maîtres. Le Noir ne pourra jouir d'une liberté complète: des liens de dépendance continueront à l'attacher au domaine où il devra travailler un certain nombre de jours. Humboldt ne perd pas de vue son projet de transformer les esclaves en «peones» sans lesquels disparaîtrait la prospérité économique.

De toute évidence, l'auteur désire éviter une rupture. Pour tenir compte des contingences économiques mises en avant par les propriétaires, l'affranchissement ne sera pas eonçu comme un droit et ne

⁵³ V. ce que j'en dis dans *L'Eglise et les Noirs au Pérou*, p. 393.

⁵⁴ *Código negro carolino. Código de legislación para el gobierno moral, político y económico de los negros de la Isla Española* (Santo Domingo 1974), pp. 202-203. Charles Minguet fait la relation entre cette proposition et celle du Père Félix Varela, député aux Cortes, qui avait présenté devant le Parlement un *Memoria que demuestra la necesidad de extinguir la esclavitud de los negros en la isla de Cuba, atendiendo de los intereses de sus propietarios*. Le Père Varela avait proposé une émancipation progressive: les esclaves seraient libérés au bout de 15 ans de service. Il avait également suggéré le rachat d'esclaves par des fonds publics et privés remis à une «*junta filantrópica*». Humboldt aussi, nous allons le voir, estimait nécessaire l'intervention du budget (*Alexandre de Humboldt*, p. 507).

signifiera nullement la libre disposition de soi. Il passera par l'aliénation la plus complète:

«C'est en discutant la position individuelle de chaque classe, en récompensant d'après l'échelle décroissante des privations, l'intelligence, l'amour du travail et les vertus domestiques, que l'administration coloniale trouvera les moyens d'améliorer le sort des noirs»⁵⁵.

Aucune chance pour le Noir d'accéder à la dignité de l'homme libre sans une totale adhésion aux schémas de la société coloniale. Où est la philanthropie dans tout cela? Humboldt répond d'avance à d'éventuels détracteurs en mettant en avant sa préoccupation de faire du Noir un homme capable d'œuvrer aux intérêts supérieurs de la nation, un futur citoyen en somme. Cela exclue toute précipitation et requiert une véritable planification:

«La philanthropie ne consiste pas à donner 'un peu de morue de plus et quelques coups de fouet de moins'; une véritable amélioration de la classe servile doit s'étendre sur la position entière, morale et physique de l'homme»⁵⁶.

3 ASPECTS POLITIQUES

Pour arriver à un tel but, les initiatives individuelles et ponctuelles ne suffisent pas, car «dans les pays à esclaves . . . une longue habitude tend à légitimer les institutions les plus contraires à la justice». Un véritable consensus s'impose à tous les niveaux. Les gouvernements européens, même convaincus de la nécessité impérieuse d'un changement, ne pourront rien faire sans établir une identité de vue avec les structures politiques et économiques locales. Humboldt ne se souviendrait-il pas du peu d'empressement suscité auprès des maîtres par le *Código negro carolino*? La détermination des créoles à protéger leurs intérêts immédiats ne lui aurait pas échappé. Toute décision unilatérale des métropoles serait *ipso jacto* vouée à l'échec, admet-il avec regret. La «volonté générale» est un moyen plus puissant que la loi. Les gouvernements se limiteront donc à donner «l'impulsion» indispensable.

⁵⁵ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 2, p. 60.

⁵⁶ Ibidem. Minguet souligne l'espoir placé par Humboldt dans la capacité des Noirs de progresser. en citant le passage suivant: «Une population agricole, libre et intelligente, succédera progressivement à une population esclave, dépourvue de prévoyance et d'industrie» (*Alexandre de Humboldt*, p. 530). Il s'agit bien de préparer le Noir à son futur rôle de citoyen.

signifiera nullement la libre disposition de soi. Il passera par l'aliénation la plus complète:

«C'est en discutant la position individuelle de chaque classe, en récompensant d'après l'échelle décroissante des privations, l'intelligence, l'amour du travail et les vertus domestiques, que l'administration coloniale trouvera les moyens d'améliorer le sort des noirs»⁵⁵.

Aucune chance pour le Noir d'accéder à la dignité de l'homme libre sans une totale adhésion aux schémas de la société coloniale. Où est la philanthropie dans tout cela? Humboldt répond d'avance à d'éventuels détracteurs en mettant en avant sa préoccupation de faire du Noir un homme capable d'œuvrer aux intérêts supérieurs de la nation, un futur citoyen en somme. Cela exclue toute précipitation et requiert une véritable planification:

«La philanthropie ne consiste pas à donner 'un peu de morue de plus et quelques coups de fouet de moins'; une véritable amélioration de la classe servile doit s'étendre sur la position entière, morale et physique de l'homme»⁵⁶.

3 ASPECTS POLITIQUES

Pour arriver à un tel but, les initiatives individuelles et ponctuelles ne suffisent pas, car «dans les pays à esclaves ..., une longue habitude tend à légitimer les institutions les plus contraires à la justice». Un véritable consensus s'impose à tous les niveaux. Les gouvernements européens, même convaincus de la nécessité impérieuse d'un changement, ne pourront rien faire sans établir une identité de vue avec les structures politiques et économiques locales. Humboldt ne se souviendrait-il pas du peu d'empressement suscité auprès des maîtres par le *Código negro carolino*? La détermination des créoles à protéger leurs intérêts immédiats ne lui aurait pas échappé. Toute décision unilatérale des métropoles serait *ipso jacto* vouée à l'échec, admet-il avec regret. La «volonté générale» est un moyen plus puissant que la loi. Les gouvernements se limiteront donc à donner «l'impulsión» indispensable.

⁵⁵ Minguet (ed.), *Voyages*, t. 2, p. 60.

⁵⁶ Ibidem. Minguet souligne l'espoir placé par Humboldt dans la capacité des Noirs de progresser, en citant le passage suivant: «Une population agricole, libre et intelligente, succédera progressivement à une population esclave, dépourvue de prévoyance et d'industrie» (*Alexandre de Humboldt*, p. 530). Il s'agit bien de préparer le Noir à son futur rôle de citoyen.

Il faudra tempérer les esprits exigeants en leur montrant que «lorsqu'on veut améliorer sans commotion, il faut faire sortir les nouvelles institutions de celles mêmes que la barbarie des siècles a consacrées». De l'autre côté, on misera sur l'influence des esprits éclairés et jouissant d'«une grande considération morale» pour convaincre leurs compatriotes réticents. De ce mouvement de balance naîtra un plan aux ambitions pragmatiques et adaptées aux diverses situations locales, pour lequel Humboldt émet les suggestions étudiées ci-dessus⁵⁷.

Ce plan devra prévoir «les chances du désordre et les moyens de répression»⁵⁸. Car, même si «l'action simultanée des hommes libres [blancs et de couleur]» est acquise, on devra tenir compte de l'impatience des esclaves qui risquerait de compromettre le processus d'évolution.

La droiture de Humboldt et sa confiance en l'homme éclairé l'empêchèrent de déceler la complexité des comportements des créoles qui l'induisirent parfois en erreur.

Pourtant, la réflexion tempéra l'idéalisme des premiers mouvements. Certes, l'histoire récente de l'esclavage le prouvait: l'immobilisme finissait par entraîner des «commotions» profondément préjudiciables pour l'économie. Mais pour le savant convaincu de l'interdépendance de celle-ci et de la politique, la précipitation utopique en matière d'abolition était tout aussi néfaste pour les pays concernés et, partant, pour les Noirs eux-mêmes.

Restait la solution de l'évolution rigoureusement planifiée et fondée sur le plus grand consensus. Loin d'être parfaite, elle lui paraissait la plus sage. C'était compter sans l'habileté des détenteurs du pouvoir économique à ignorer les lois ou à les détourner à leur profit. Là où elles furent appliquées, les suggestions pragmatiques de Humboldt n'entraînèrent pas l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, et ne firent que créer un nouveau mode de dépendance plus subtil.

RESUMEN

A lo largo de su viaje por el Nuevo Mundo, Humboldt notó sus impresiones sobre el comercio y la vida de los esclavos negros.

⁵⁷ Idem (ed.), *Voyages*, t. 2, pp. 60-61.

⁵⁸ Ibidem, p. 69.

Su ingenuidad y su condescendencia paternalista le llevaron a dar crédito a las aseveraciones de sus huéspedes criollos y a sacar conclusiones apresuradas de situaciones anecdóticas o coyunturales, lo cual le incapacitó para una toma de conciencia objetiva acerca de la condición y de la psicología de los esclavos.

Por cierto, al estudiar la argumentación esclavista, Humboldt rechazó con vigor la justificación económica de la esclavitud, basándose en un análisis irrefutable. Sin embargo, el pragmatismo originado por su experiencia americana le impidió adoptar la postura de los abolicionistas. Prefirió optar por una evolución pacífica del sistema que fuera transformando a los esclavos en arrendatarios, sin darse cuenta de las verdaderas motivaciones de los dueños que patrocinaban tal proyecto. Sólo así, a su modo de ver, se haría del antiguo esclavo un futuro ciudadano, evitando disturbios excesivamente perjudiciales para el porvenir del continente.

ZUSAMMENFASSUNG

Während seiner Reise durch die Neue Welt hielt Humboldt die Eindrücke fest, die er über den Handel mit Negersklaven und über deren Lebensbedingungen gewonnen hatte.

Seine Naivität und paternalistische Herablassung verführten ihn dazu, den Behauptungen seiner kreolischen Gastgeber Glauben zu schenken und aus anekdotischen oder durch Sondereinflüsse bedingten Tatbeständen übereilte Schlüsse zu ziehen. Dies machte ihn unfähig, sich in objektiver Weise über Lebensumstände und Psychologie der Sklaven eine Meinung zu bilden.

Auf der Grundlage einer unwiderlegbaren Analyse verwarf Humboldt in seiner Auseinandersetzung mit den Befürwortern der Sklaverei zwar deren ökonomische Rechtfertigung mit Nachdruck. Doch die durch seine Erfahrungen in Amerika bedingte pragmatische Sicht des Problems machte es ihm unmöglich, den Standpunkt der Abolitionisten zu übernehmen. Stattdessen pladierte er - ohne die wirklichen Motive derjenigen Sklavenhalter zu erkennen, die derartige Pläne befürworteten - für eine friedliche Evolution der bestehenden Ordnung, in deren Verlauf die Sklaven zu Pächtern werden sollten. Nur auf diesem Wege würde man aus den Sklaven von einst die Staatsbürger der Zukunft machen können und dabei Unruhen vermeiden, die für die weitere Entwicklung des Kontinents katastrophal wären.